

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria  
du 12 au 23 mai 2025

### Délégation sud-africaine menée par le vice-président Mashatile au Business Forum France-Afrique du Sud à Paris (République Française)

Du 20 au 23 mai, une délégation sud-africaine de haut niveau, menée par le vice-président Paul Mashatile, s'est rendue à Paris à l'occasion d'une conférence bilatérale sur le commerce et les investissements. Le vice-président a notamment été reçu par le Président de la République Emmanuel Macron et le Premier Ministre François Bayrou.

Cette visite fut l'occasion de resserrer encore la relation économique bilatérale, forte de plus de 3 Mds EUR d'investissements directs d'entreprises françaises en Afrique du Sud en 2023 et de l'implantation de 480 entreprises françaises sur le territoire sud-africain.

Coorganisé par l'ambassade d'Afrique du Sud en France, Brand SA, le MEDEF International et la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Afrique du Sud (FSACCI), ce forum a constitué un moment clé pour renforcer les liens commerciaux et investissement bilatéraux.

Ce forum a été rythmé par cinq panels thématiques réunissant des acteurs publics et privés sud-africains sur des secteurs où les besoins sont nombreux en Afrique du Sud : l'industrie manufacturière & chaînes de valeur, les infrastructures énergétiques, le transport, logistique & gestion de l'eau, le développement du capital humain et les marchés financiers & accès aux financements.

Ce forum fut aussi l'occasion pour la délégation sud-africaine de découvrir plusieurs sites d'excellence d'entreprises françaises pouvant être répliqués en Afrique du Sud. Ainsi, M. Mashatile a pu visiter le site d'Ivry waste-to-energy de l'entreprise Suez, leader mondial de la gestion durable des ressources (eaux, déchets) et un des leaders nationaux dans la gestion des déchets en Afrique du Sud. Des visites ont également été organisées sur les sites de la RATP et de Dassault Systèmes.

# Sommaire :

## Afrique Australe

- Ralentissement de l'inflation au mois d'avril (*ZimStats, StatsBots, Namstats*)

## Afrique du Sud

- Rencontre Trump - Ramaphosa : tensions maîtrisées, aucun risque immédiat pour les marchés (RMB)
- Feu vert de la Commission de la concurrence sud-africaine pour la fusion entre Canal+ et MultiChoice (*BusinessDay*)
- Budget 3.0 : discipline budgétaire sous contrainte politique et croissance révisée à la baisse (*National Treasury*)
- Très attendue, la stratégie nationale sur les minéraux et métaux critiques a été approuvée par le cabinet présidentiel sud-africain (*BusinessDay*)
- La ministre sud-africaine des Transports Barbara Creecy annonce un futur appel d'offres concernant le secteur du transport ferroviaire de passagers (*BusinessDay*)
- Transnet obtient une nouvelle garantie d'État de 51 milliards de rands (*BusinessDay*)
- Sasol réduit de 70% son budget alloué à sa stratégie de décarbonation à l'horizon 2030 (*Engineering News*)
- Inflation des prix à la consommation en légère hausse en avril 2025 (*Stats SA*)
- Le taux de chômage officiel augmente à 32,9 % au T1 de 2025 (*StatsSA*)
- Repli modéré de la production minière sud-africaine en mars (*StatsSA*)

## Angola

- Le FMI réduit ses prévisions de croissance pour l'Angola à 2,4 % en 2025 dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole (*Angonoticias*)
- JCDecaux remporte la concession publicitaire du nouvel aéroport international de Luanda (*JCDecaux*)
- TotalEnergies et ses partenaires posent la première pierre de la centrale photovoltaïque Quilemba Solar en Angola (*Sonangol*)
- L'inflation en Angola atteint 22,3% sur un an au mois d'avril, en diminution pour le neuvième mois consécutif (*Ango 24 Horas*)
- Le gouvernement va évaluer la pertinence d'un nouveau programme FMI en raison de la pression exercée par les taux d'intérêts élevés et par la baisse des prix du pétrole (*Expansao*)
- La BNA maintient son taux directeur à 19,5% lors de son comité de Politique Monétaire (*BNA*)
- La banque russe VTB Africa sort du système financier angolais (*Expansao*)

## Malawi

- Abandon du programme FMI au Malawi : un appel à des réformes urgentes pour restaurer la stabilité économique (*FMI*)
- La Banque Mondiale approuve une subvention de 350 M USD pour le projet de centrale hydroélectrique Mpatamanga au Malawi (*Reuters*)

# Afrique Australe

## Ralentissement de l'inflation au mois d'avril (ZimStats, StatsBots, Namstats)

Plusieurs agences nationales de statistiques de la sous-région (ZimStats - Zimbabwe, StatsBots - Botswana, NamStats - Namibie) ont publié cette semaine leurs données sur l'inflation pour le mois d'avril, faisant globalement apparaître un ralentissement de la hausse des prix. Au Zimbabwe, l'inflation en dollars américains a ainsi légèrement ralenti au mois d'avril (+14,4 % sur un an, contre 15,0 % sur un an au mois de mars). La hausse des prix en dollars a continué à être portée par les catégories « alimentation et boissons non alcoolisées » (+22,8 %, soit une contribution positive de 7,0 points à la hausse des prix) et « logement, eau, électricité et gaz » (+11,4 %, soit une contribution de 3,2 points). À noter que l'inflation annuelle en monnaie locale (ZiG – *Zimbabwe Gold*) a quant à elle atteint 85,7 % en avril, contre 84,5 % en mars. Pour mémoire, le ZiG a perdu près de 50 % de sa valeur depuis son lancement il y a un an, accentuant les pressions inflationnistes.

Au Botswana, l'inflation annuelle a reculé à 2,3 % en avril 2025, contre 2,8 % en mars. Elle reste principalement portée par les postes « alimentation et boissons non alcoolisées » (+5,9 %, contribution de 0,9 point) et « biens et services divers » (+7,9 %, contribution de 0,8 point).

En Namibie, la hausse des prix ralentit également : l'inflation annuelle s'est ainsi établie à 3,6 % en avril, après 4,2 % au mois de mars. Ce chiffre est légèrement inférieur aux anticipations des analystes, qui tablaient sur 3,8 %. Ce ralentissement s'explique notamment par la contraction des prix observée dans le secteur des transports (-0,3 % sur un an), liée à la baisse des prix du carburant (-50 centimes/litre pour l'essence, -80 centimes/litre pour le diesel). Bien que l'inflation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées ait diminué à 5,6 % (contre 6,2 % en mars), elle reste le principal moteur de l'indice global (contribution de 1,1 point), suivie par les postes « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,1 %, contribution de 1,0 point) et «

boissons alcoolisées et tabac » (+4,9 %, contribution de 0,7 point).

# Afrique du Sud

## Rencontre Trump - Ramaphosa : tensions maîtrisées, aucun risque immédiat pour les marchés (RMB)

La rencontre du 21 mai entre les présidents Donald Trump et Cyril Ramaphosa, bien que marquée par une mise en scène inhabituelle et des échanges tendus, n'a suscité aucune inquiétude sur les marchés. Malgré une posture provocatrice de la part du président américain, les discussions sont restées globalement cordiales. Les sujets sensibles, tels que les relations de l'Afrique du Sud avec l'Iran ou le recours à la Cour internationale de justice, ont été relégués au second plan ou minimisés. Aucun signal concret ne laisse envisager un durcissement de la politique commerciale américaine envers Pretoria ni une remise en cause des négociations en cours sur un éventuel accord commercial.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a ainsi qualifié cet entretien bilatéral de « robuste et fructueux », soulignant un nouveau départ dans les relations entre les deux pays, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement. Les dirigeants ont pris un engagement renouvelé pour poursuivre le dialogue sur les flux d'investissement, les barrières tarifaires et l'accès au marché américain via l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA).

Sur le plan économique, le président Ramaphosa a réaffirmé son appel à un accroissement des investissements directs américains, soulignant le rôle vital des entreprises américaines dans l'économie sud-africaine. Les deux dirigeants ont discuté d'un potentiel renforcement de la coopération sur les minerais stratégiques, et les infrastructures, notamment dans les transports et les ports. Trump a aussi promu l'achat de gaz naturel liquéfié (GNL) américain.

Le président sud-africain a aussi tenu à défendre la récente réforme agraire ainsi

que les politiques de discrimination positive et de transformation économique visant à corriger les inégalités historiques notamment à travers le *Black Economic Empowerment* au contraire du président américain, pourfendeur régulier de ce type de politiques de discrimination positive.

Dans un esprit de compromis, le ministre sud-africain des Communications, Solly Malatsi, a publié cette semaine un projet d'orientation politique destiné à l'autorité de régulation des communications (ICASA), en vue d'assouplir les exigences de propriété locale imposées aux opérateurs satellites, notamment Starlink propriété d'Elon Musk, originaire d'Afrique du Sud et proche conseiller du président américain.

Le gouvernement propose une solution réglementaire alternative dite "équivalence d'actionnariat (*equity equivalence*)" qui permettrait à Starlink de contourner l'obligation de céder 30 % du capital de sa succursale locale à des partenaires BEE en investissant à la place dans des infrastructures locales ou soutenir des PME détenues par des Noirs.

Enfin, le président Ramaphosa a invité Donald Trump à participer au sommet du G20 qui se tiendra en Afrique du Sud, exprimant son souhait de lui remettre la présidence en personne. Le président Ramaphosa a qualifié sa visite de « grand succès », satisfait des progrès réalisés dans le réengagement bilatéral.

### **Feu vert de la Commission de la concurrence sud-africaine pour la fusion entre Canal+ et MultiChoice (BusinessDay)**

Le 21 mai 2025, l'opération de rachat du géant sud-africain de la télévision payante MultiChoice par le groupe français Canal+ a franchi une étape décisive, avec la recommandation favorable de la Commission sud-africaine de la concurrence (CCSA), sous certaines conditions. Cette décision rapproche Canal+ de la finalisation de sa prise de contrôle du plus grand diffuseur de télévision payante d'Afrique.

La Commission de la concurrence a estimé que l'opération ne devrait pas réduire de manière substantielle la concurrence sur le marché. Elle a néanmoins assorti son approbation de plusieurs engagements pour Canal+ et MultiChoice, dont une interdiction de licenciements pendant trois ans après la conclusion de la fusion. Le maintien des investissements dans les contenus locaux, notamment dans les domaines du divertissement général et du sport et un soutien accru à la participation d'entreprises dirigées par des personnes historiquement désavantagées, ainsi que de petites et moyennes entreprises dans le secteur audiovisuel sud-africain sont les autres conditions imposées. Ces engagements devraient représenter des investissements d'une valeur estimée à 1,28 Md EUR (26 Mds ZAR) sur les trois prochaines années.

Le dossier est désormais entre les mains du Tribunal de la concurrence, qui doit rendre une décision définitive. Par ailleurs, l'Autorité indépendante des communications sud-africaine (ICASA) n'a pas encore pris position publiquement sur l'opération. Pour rappel, les deux groupes ont prolongé en mars la date limite pour finaliser l'opération évaluée à 2,4 Mds EUR, la repoussant d'avril à octobre 2025. Actuellement, Canal+ détient 45,2 % du capital de MultiChoice.

### **Budget 3.0 : discipline budgétaire sous contrainte politique et croissance révisée à la baisse (National Treasury)**

Le ministre des Finances, Enoch Godongwana, a présenté le 21 mai une troisième version du budget 2025, fruit d'un compromis entre la nécessité de restaurer la crédibilité budgétaire et les tensions internes au sein du gouvernement d'unité nationale (GNU). Si l'augmentation de la TVA prévue a été abandonnée sous pression politique et judiciaire, le cadre budgétaire reste globalement préservé, avec un déficit révisé à 4,6 % du PIB sur l'exercice 2025/26 (contre 4,5 % précédemment) et un pic d'endettement légèrement réhaussé à 77,4 % du PIB (contre 76,2 %). Le cadre macroéconomique a toutefois été révisé à

la baisse : la croissance réelle du PIB pour 2025 est désormais estimée à 1,4 % (contre 1,9 % dans le budget 2.0) et l'inflation (CPI) à 3,7 % (contre 4,3 % précédemment).

Du côté des recettes, les ambitions ont été revues à la baisse : seules 18 Mds ZAR de mesures nouvelles sont désormais ciblées pour l'exercice 2025/26 (contre 28 Mds dans la version précédente), entraînant une révision à la baisse de 61,9 Mds ZAR des recettes fiscales brutes sur le cadre budgétaire à moyen terme, soit un manque moyen de 20,6 Mds ZAR par an. En l'absence de nouvelles hausses d'impôts, ce manque à gagner devra être compensé par de meilleurs efforts de recouvrements de l'administration fiscale (SARS), à hauteur de 20 Mds ZAR supplémentaires.

La principale surprise est venue des dépenses, avec une série de coupes franches. Les investissements prévus dans les infrastructures ont été réduits de près de moitié (-6,2 Mds ZAR en 2025 et -12,9 Mds ZAR sur le cadre budgétaire à moyen terme). Plusieurs programmes sociaux et de renforcement des capacités ont également été revus à la baisse, notamment les crédits pour l'éducation de la petite enfance, le recrutement de médecins et la modernisation numérique du ministère de l'Intérieur.

Ce budget, à la fois prudent et réaliste, s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse. Les pressions budgétaires latentes (subventions sociales, entreprises publiques, dettes municipales) restent toutefois largement hors cadre et pourraient compromettre l'objectif de réduction du déficit à 3,2 % d'ici 2027/28. La soutenabilité de cet ajustement repose désormais sur la stabilité politique du GNU, la discipline en matière de dépenses et l'avancée des réformes structurelles.

## **Très attendue, la stratégie nationale sur les minéraux et métaux critiques a été approuvée par le cabinet présidentiel sud-africain (*BusinessDay*)**

Le 20 mai 2025, le cabinet présidentiel sud-africain a franchi une étape majeure en approuvant officiellement la Stratégie nationale sur les minéraux et métaux critiques, accompagnée de la publication

## **du projet de loi sur le développement des ressources minérales (MRDB) de 2025 pour consultation publique.**

Ces documents étaient attendus depuis longtemps au vu des difficultés du secteur minier. En 2023, plus de 2 500 demandes d'exploitation minière avaient été déposées mais aucune n'aurait été octroyée engendrant une perte potentielle de près de 30 Mds ZAR (1,5 Md EUR) en termes d'investissements non-réalisés selon le Mineral Councils. Entre 1980 et 2024, la part du secteur minier dans l'économie est passée de 20% à environ 6% selon les statistiques officielles.

La stratégie vise à stimuler l'investissement, favoriser l'industrialisation locale et renforcer la chaîne de valeur sud-africaine dans des secteurs cruciaux comme les technologies vertes, la sécurité énergétique, la fabrication de batteries, les véhicules électriques et la défense.

Cinq minéraux ont été désignés comme « hautement critiques » en raison de leur potentiel stratégique et économique: le platine (l'Afrique du Sud disposerait d'environ 90% des ressources mondiales de platinoïdes), le manganèse (32% des ressources mondiales), le minerai de fer, le charbon et le minerai de chrome (35% des ressources mondiales). Cette classification est fondée sur huit indicateurs dont le potentiel à l'exportation, la contribution à l'emploi, le risque d'approvisionnement, les ventes locales et internationales, et la substituabilité. D'autres filières ont été identifiées comme modérément à hautement critiques: or, vanadium, palladium, rhodium et terres rares. Enfin, le cuivre, cobalt, lithium, graphite, nickel, titane, phosphate, fluorine, zirconium, uranium et l'aluminium ont été désignés comme modérément critiques.

A noter que cette classification diffère de la nomenclature française et européenne, qui ne considèrent pas le charbon, le minerai de fer ni le chrome comme matériaux critiques. La désignation du charbon comme minerai stratégique est un mauvais signal envoyé concernant la transition énergétique du pays mais en accord avec l'importance du minerai pour l'économie

du pays (80% du mix énergétique, principal minéral exporté et 38% des travailleurs du secteur minier). Par ailleurs, la désignation de l'uranium comme seulement modérément critique semble plutôt aller à l'encontre des efforts entrepris par le ministre de l'Énergie Ramokgopa pour la relance de la filière nucléaire et renforcer la position du pays sur la chaîne de valeur.

La stratégie s'appuie sur six piliers fondamentaux pour développer et valoriser ces ressources : le renforcement de la cartographie géologique et de l'exploration, la promotion de la transformation locale pour retenir la valeur ajoutée en Afrique du Sud, l'investissement en recherche-développement et formation d'une main-d'œuvre qualifiée, le déploiement d'infrastructures stratégiques et sécurisation énergétique, le cadre fiscal robuste et environnement réglementaire stable et enfin la mise en œuvre de politiques incitatives pour accroître la compétitivité minière.

Cette stratégie devrait être mise en œuvre grâce à un projet de loi sur le développement des ressources minérales (MRDB), destiné à moderniser le cadre réglementaire minier, simplifier les démarches administratives via l'alignement avec les lois environnementales et sur l'eau. La MRDB devrait également introduire un régime de licences pour les opérations artisanales et à petite échelle, avec pour objectif de formaliser ces activités et de mieux lutter contre l'exploitation illégale.

### **La ministre sud-africaine des Transports Barbara Creecy annonce un futur appel d'offres concernant le secteur du transport ferroviaire de passagers (*BusinessDay*)**

Le ministère sud-africain des Transports lancera en juin un appel à manifestations d'intérêt (Request for Information – RFI) en vue d'une participation accrue du secteur privé dans le réseau ferroviaire de passagers, a annoncé cette semaine la ministre Barbara Creecy. Cette initiative vise à préparer le terrain pour un appel d'offres prévu en octobre, géré par la Passenger Rail Agency of South Africa

(Prasa), l'entreprise publique en charge du transport ferroviaire de passagers. Les domaines concernés incluent la signalisation, les dépôts, le matériel roulant, ainsi que les corridors de trains à grande vitesse. Pour rappel, Alstom est un fournisseur historique de Prasa, notamment via sa coentreprise Gibela produisant localement des trains passagers.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large visant à introduire le secteur privé dans la gestion du réseau ferroviaire national, tant pour le transport de passagers que pour le fret. Il fait suite à des RFIs similaires déjà lancés plus tôt dans l'année pour cinq corridors logistiques ferroviaires du pays. Des premiers progrès ont déjà pu être observés dont la mise en place d'une autorité réglementaire provisoire – l'Interim Rail Economic Regulatory Capacity (IRERC) – en attendant la création du Transport Economic Regulator, une autorité indépendante.

### **Transnet obtient une nouvelle garantie d'État de 51 milliards de rands**

Le groupe public sud-africain Transnet a obtenu une nouvelle garantie souveraine de 51 Mds ZAR, approuvée cette semaine par la ministre des Transports Barbara Creecy et le ministre des Finances Enoch Godongwana. Cette garantie vise à refinancer une dette arrivant à échéance, à améliorer la liquidité de l'entreprise et à soutenir son programme d'investissement en capital. Pour mémoire, cette nouvelle enveloppe vient s'ajouter aux 47 Mds ZAR de garanties déjà accordés en décembre 2023, dont la majeure partie a été utilisée.

Face à une dette totale de plus de 135 Mds ZAR et des défis de liquidité, Transnet travaille également à un vaste programme de réformes visant à améliorer ses performances à court et moyen terme. Le gouvernement insiste sur un suivi strict des conditions liées à ces garanties, et la collaboration avec le secteur privé pour des investissements ciblés dans les corridors de fret prioritaires est en cours.

Cette annonce intervient alors que l'agence de notation Moody's a placé cette semaine Transnet sous surveillance (« credit

watch»), première étape vers un possible abaissement de sa notation (Ba3 actuellement), soulignant les risques liés à sa structure financière déséquilibrée.

### **Sasol réduit de 70% son budget alloué à sa stratégie de décarbonation à l'horizon 2030 (*Engineering News*)**

Le groupe pétrochimique sud-africain Sasol, fortement dépendant du charbon, a annoncé une réduction de 70 % de son budget destiné à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, désormais fixé entre 4 et 7 Mds ZAR (200 à 350 M EUR) contre 15 à 25 Mds ZAR (750 M à 1,2 Mds EUR) initialement. Cette décision s'inscrit dans un contexte de forte pression financière et de contre-performances industrielles. Malgré cela, Sasol affirme maintenir son objectif de réduire ses émissions de 30 % à l'horizon 2030, en révisant profondément sa stratégie.

Le groupe abandonne notamment l'option de réduire la production de son site charbonnier de Secunda (province du Mpumalanga), préférant au contraire en augmenter la capacité, actuellement inférieure à 7 millions de tonnes par an, pour la porter au-delà de 7,4 millions. L'accent est mis sur l'amélioration de la qualité du charbon utilisé, sans en accroître la consommation. Dans ce cadre, l'usine voisine de Twistdraai est en cours de reconversion en une unité de tri et de nettoyage (désilotage) capable de traiter 10 millions de tonnes par an.

Sur le volet énergétique, Sasol rehausse son objectif de capacités renouvelables installées à 2 GW (contre 1,2 GW précédemment), grâce à des contrats d'achat d'électricité (PPA), notamment avec TotalEnergies, et à des projets en propre. Près de 575 MW sont déjà sécurisés, principalement autour des sites de Secunda et Sasolburg.

Sasol écarte en revanche l'option de remplacer le charbon par du gaz naturel liquéfié (GNL), jugée non rentable. Il soutient cependant l'importation de GNL pour approvisionner les industries sud-

africaines après 2028, date d'épuisement des champs gaziers de Pande/Temane du Mozambique. Une solution de transition à base de gaz de synthèse (produit à partir de charbon) est envisagée pour couvrir la période 2028–2030. Malgré ce soutien de façade, cette nouvelle orientation stratégique de Sasol interroge sur la viabilité de la stratégie sud-africaine visant la sécurisation des approvisionnements gaziers pour les autres clients industriels. Le groupe compte par ailleurs sur de nouvelles sources de revenus, telles que les carburants durables (SAF), le biogaz, ou les crédits carbone.

L'entreprise française Air Liquide est impliquée dans la décarbonation du site de Secunda depuis le rachat à Sasol en 2021 des 16 unités de production d'oxygène via un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation et un recours fortement accru aux énergies renouvelables. Lors du Sommet UE-Afrique du Sud de mars dernier, l'Union Européenne s'est engagée à accompagner la décarbonisation de Sasol.

### **Inflation des prix à la consommation en légère hausse en avril 2025 (Stats SA)**

Selon l'agence nationale des statistiques (Stats SA), l'inflation des prix à la consommation a progressé à 2,8 % en glissement annuel en avril 2025, contre 2,7 % en mars. L'inflation demeure ainsi inférieure à la fourchette cible de la Banque centrale, fixée entre 3 % et 6 %. Les principaux contributeurs à ce taux d'inflation sont le logement et les services publics (+4,4 %, contribuant à hauteur de 1,0 point), les aliments et boissons non alcoolisées (+4,0 %, soit une contribution de 0,7 point), les boissons alcoolisées et le tabac (+4,7 %, soit une contribution de 0,2 point), ainsi que les restaurants et services d'hébergement (+3,0 %, soit une contribution de 0,2 point). Malgré cette légère accélération, les pressions inflationnistes demeurent contenues, grâce à la baisse persistante des prix des carburants (-3,2 % sur un mois, -13,4 % sur un an) et à une demande intérieure faible. Dans ce contexte, les économistes anticipent deux baisses du taux directeur cette année. La Banque centrale devrait

toutefois maintenir son taux directeur à 7,5% lors de son prochain comité de politique monétaire du 29 mai, face aux incertitudes mondiales et à la situation politique interne.

### **Le taux de chômage officiel augmente à 32,9 % au T1 de 2025 (StatsSA)**

D'après les résultats de l'Enquête trimestrielle sur la main-d'œuvre (QLFS), le taux de chômage officiel a augmenté de 1,0 point au premier trimestre 2025, pour atteindre 32,1%, contre 31,9% au quatrième trimestre 2024. Le nombre d'employés a diminué de 291 000 sur le trimestre, atteignant un total de 16,8 millions d'individus, tandis que le nombre de chômeurs a augmenté de 237 000 pour se stabiliser à 8,2 millions de personnes. Cette évolution a été marquée par des pertes notables d'emplois dans plusieurs secteurs, notamment le commerce (-194 000), la construction (-119 000), l'emploi chez les particuliers (-68 000), les services communautaires et sociaux (-45 000) ainsi que le secteur minier (-35 000). Des créations d'emplois ont en revanche été enregistrées dans les transports (+67 000), la finance (+60 000) et les services en lien avec le secteur public (+35 000). La baisse a principalement concerné le secteur formel non agricole (245 000 emplois perdus au T1 2025 par rapport au T4 2024). À l'inverse, l'emploi dans le secteur informel a légèrement progressé (+17 000 postes), après une augmentation de 34 000 postes au trimestre précédent. A noter que l'emploi chez les jeunes reste préoccupant, le taux de chômage des 15-24 ans s'élevant désormais à 62,4 %, soit 2,8 points de plus qu'au trimestre précédent.

### **Repli modéré de la production minière sud-africaine en mars (StatsSA)**

La production minière sud-africaine a reculé de 2,8 % en glissement annuel au mois de mars, après une forte baisse de 9,7 % en février. Ce recul reste toutefois moins marqué que prévu, les analystes anticipant initialement une contraction de 4,6 % en mars. La production minière reste pénalisée par la mauvaise tenue des métaux du groupe du platine (PGMs) — qui regroupent le platine, le palladium et le rhodium — en

baisse de 9,9 %, soit une contribution négative de 3,0 points. L'or a également pesé sur le secteur, enregistrant une chute de 11,1 % (soit -1,5 point de contribution). À l'inverse, la production de minerai de fer a largement progressé (+7,5 % sur un an, soit une contribution positive de 1,1 point à la croissance de l'indicateur).

## Angola

### **Le FMI réduit ses prévisions de croissance pour l'Angola à 2,4 % en 2025 dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole (Angonoticias)**

Un décret présidentiel du 31 mars prévoit la privatisation de 15 % des parts de Banco de Fomento Angola (BFA), deuxième banque d'Angola. 1% des parts seront réservées aux employés de l'institution. Pour rappel, l'IGAPE (Institut de gestion des actifs et participations de l'Etat) mène depuis 2019 le programme de privatisation d'actifs de l'Etat PROPRIV. Selon son Président, le rôle du marché des capitaux dans le processus de privatisation est essentiel à sa réussite car l'objectif n'est pas seulement d'attirer les grands investisseurs, mais aussi de permettre aux petits souscripteurs d'avoir accès au capital social des entreprises privatisées. Cette stratégie vise à démocratiser l'accès au marché des capitaux et à encourager une culture de l'investissement parmi les citoyens. Dans le cadre de PROPRIV ont notamment été privatisées *via* introduction en bourse les banques BAI et BCI, l'assureur ENSA et la société de bourse elle-même (BODIVA). Le processus de privatisation a un effet sur l'essor de la place boursière de Luanda où seulement une poignée d'entreprises sont aujourd'hui cotées. L'IGAPE procède également à la vente de 15% du capital d'Unitel, premier opérateur de téléphonie mobile d'Angola par le biais d'une introduction en bourse (IPO), dont 13 % du capital sont destinés au grand public et aux investisseurs institutionnels, résidents et non-résidents et 2 % du capital sont réservés aux employés d'Unitel. Le capital d'Unitel est aujourd'hui détenu à 100 % par l'État, dont 50 % par l'IGAPE et 50 % par Sonangol. Enfin, il est prévu que 10 % de la participation de l'Etat dans Standard Bank

Angola soit vendue en bourse, tandis que 15 % resteront dans les mains de l'Etat (l'IGAPE possède 49 % de Standard Bank Angola).

## **JCDecaux remporte la concession publicitaire du nouvel aéroport international de Luanda (JCDecaux)**

JCDecaux, numéro un mondial de la communication extérieure, annonce que sa filiale, JCDecaux Angola, a remporté le contrat publicitaire du nouvel aéroport international de Luanda Dr Antonio Agostinho Neto (AIAAN).

Dans le cadre de ce contrat d'une durée de 5 ans, JCDecaux gèrera plus de 200 espaces aéroportuaires existants, statiques et digitaux, en s'appuyant sur son expertise pour apporter des actifs numériques de pointe et proposer une offre média impactante et innovante.

Ce nouveau contrat porte à 19 le portefeuille d'aéroports africains de JCDecaux et consolide sa présence en Angola, où il exploite déjà des panneaux d'affichage numériques et statiques.

Le gouvernement angolais a reporté à octobre la date de transfert des vols internationaux sur cet aéroport, initialement prévu pour le mois de juin.

## **TotalEnergies et ses partenaires posent la première pierre de la centrale photovoltaïque Quilemba Solar en Angola (Sonangol)**

Cette centrale, dont les travaux ont débuté, est située à côté de la ville de Lubango au sud de l'Angola. Il s'agit d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de 35 MWC dans sa première phase, et qui devrait entrer en service au cours du premier semestre 2026.

La deuxième phase a été actée durant la cérémonie et portera la puissance à 80 MWC.

Ce projet sera ainsi la plus grande centrale photovoltaïque privée d'Angola et participera à la décarbonation du mix énergétique angolais.

A noter que Quilemba Solar est une joint-venture entre TotalEnergies (51%), Sonangol (30%) et Maurel & Prom (19%).

## **L'inflation en Angola atteint 22,3% sur un an au mois d'avril, en diminution pour le neuvième mois consécutif (Angola 24 Horas)**

Selon l'Institut national de la statistique (INE), l'indice national des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,34% sur un mois en avril 2025. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 22,3% contre 23,9% le mois précédent, maintenant ainsi la tendance à la baisse observée depuis août 2024.

La catégorie des boissons alcoolisées et du tabac a enregistré la plus forte augmentation mensuelle des prix, avec une variation de 1,94 %, suivie par les postes « habillement et chaussures » (1,80 %), « hôtels, cafés et restaurants » (1,65 %) et « santé » (1,56 %). Les provinces où les variations de prix sont les plus faibles sont Luanda (1,10 %), Malange (1,23 %), Huambo et Namibe (1,31 %). En revanche les provinces de Cabinda (1,91 %), Cuanza Norte (1,90 %) et Huila (1,81 %) ont connu les plus fortes variations de prix au cours de la période.

## **Le gouvernement va évaluer la pertinence d'un nouveau programme FMI en raison de la pression exercée par les taux d'intérêts élevés et par la baisse des prix du pétrole (Expansao)**

Le gouvernement n'est pas à ce stade en mesure de financer le budget de l'Etat 2025 du fait de la hausse des taux d'intérêt sur les dettes souveraines et de l'incertitude des marchés, qui a poussé le prix du baril de pétrole en dessous du niveau prévu pour la construction du budget (70 USD). Cette situation pose la question de la négociation d'un nouveau programme de financement du FMI, dont une délégation était en mission cette semaine à Luanda. L'approche des élections générales d'août 2027 pourrait toutefois pousser l'exécutif à négocier un programme moins intrusif et à plus court terme que le programme précédent. Le FMI aurait ainsi proposé aux autorités angolaises un soutien technique et un financement, selon un arrangement dit préventif. Il s'agirait d'un programme de financement à court terme, dit SBA (« Stand-by Arrangement » credit line), d'une durée comprise entre 12 et 18 mois. Pour rappel, l'Angola a bénéficié d'un programme dit de

Facilité Elargie de Crédit (FEC) de trois ans, qui s'est achevée en 2021. Le budget 2025 de l'Etat a été construit avec un baril moyen à 70 USD et un déficit budgétaire de 1,65 %. Le rapport officiel du budget angolais prévoit aussi trois autres scénarios de prix moyens du baril, de 65 USD, 55 USD et 45 USD, qui entraîneraient respectivement des déficits budgétaires de 3,3 % du PIB, de 4,83 % du PIB et de 7,73 % du PIB. Les deux derniers scénarios seraient catastrophiques pour le pays et le placeraient probablement en défaut de paiement. Il est à noter que ces projections ne tiennent compte que des prix du baril de pétrole et supposent que le gouvernement puisse se financer avec environ 15 Mds USD en interne et en externe, ce qui à ce stade n'est pas certain et entraînera plus de restrictions budgétaires. La baisse de 4,5 % sur un an de la production de pétrole brut au premier trimestre 2025 à 1,049 million de barils / jour, qui occasionnera de moindres revenus pour l'Etat, constitue une autre difficulté.

### **La BNA maintient son taux directeur à 19,5% lors de son comité de Politique Monétaire (BNA)**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Nationale d'Angola a décidé, lors de sa réunion tenue les 20 et 21 mai, de maintenir son principal taux directeur à 19,5% et de réduire le coefficient de réserves obligatoires en monnaie nationale de 20% à 19 %.

Dans son compte-rendu du CPM, la BNA a donné les informations suivantes :

- Le stock des réserves internationales s'est établi à 15,48 Mds USD, ce qui correspond à une couverture de 8,23 mois d'importations de biens et de services.
- Le taux d'inflation mensuel a de nouveau ralenti, s'établissant à 1,34 % en avril 2025, contre 1,38 % le mois précédent, soit 22,32 % à fin avril.
- L'agrégat M1 en monnaie nationale a augmenté de 2,23 % en avril, par rapport à la contraction de 3,99 % observée en mars, réduisant la contraction cumulée à 5,38 %. En glissement annuel.

### **La banque russe VTB Africa sort du système financier angolais (*Expansao*)**

La banque russe VTB Africa ne fera plus partie des banques commerciales opérant en Angola, a déclaré le 21 mai à Luanda le gouverneur de la Banque Nationale d'Angola (BNA), Manuel Tiago Dias.

En cause, l'augmentation de capital exigée par la Banque nationale d'Angola (BNA) depuis 2022, la banque n'ayant pas été en mesure de garantir le minimum de 15 Mds AOA (15 M USD).

Elle était la seule filiale africaine du groupe VTB, le deuxième plus grand groupe bancaire russe, ayant démarré ses activités en Angola en 2006.

L'institution était détenue à 50,1 % par VTB Moscou et à 49,9 % par l'homme d'affaires António Carlos Sumbula, ancien président d'Endiama, la société diamantaire d'Etat angolaise.

Cette banque commerciale opérait dans trois domaines spécifiques, à savoir la banque d'investissement, les entreprises et les particuliers.

Ces dernières années, la banque a été confrontée à d'importants défis en raison des sanctions imposées en 2022 à la Russie, suite à l'invasion de l'Ukraine, qui a entraîné l'arrêt du système SWIFT, essentiel pour les transactions bancaires internationales.

## Malawi

### **Abandon du programme FMI au Malawi : un appel à des réformes urgentes pour restaurer la stabilité économique (FMI)**

Le FMI a annoncé que le programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) accordé au Malawi en novembre 2023 avait pris fin automatiquement le 14 mai 2025, faute de revue réalisée dans un délai de 18 mois. Selon le Fonds, ce programme n'a pas réussi à rétablir la stabilité macroéconomique du pays, qui n'a pas réussi à maintenir une discipline budgétaire, dans un contexte de pressions accrues sur les dépenses, de recettes insuffisantes, et d'un régime de change ne permettant pas la reconstitution des réserves internationales. Le FMI souligne également l'absence d'avancées sur la restructuration de la dette extérieure

du Malawi, nécessaire pour assurer la soutenabilité financière du pays.

Le FMI recommande au Malawi de renforcer sa discipline fiscale et la gestion des finances publiques, d'adopter une politique monétaire restrictive pour contenir l'inflation, de poursuivre la restructuration de sa dette extérieure et de mettre en œuvre des réformes structurelles destinées à améliorer sa gouvernance, accroître sa productivité et diversifier son économie. Le FMI a également indiqué qu'il continuerait à accompagner le Malawi à travers ses consultations annuelles (Article IV), ainsi qu'en fournissant une assistance technique et des financements concessionnels *via* le *Poverty Reduction and Growth Trust*, sous réserve que le gouvernement malawite manifeste un engagement clair dans la mise en œuvre des réformes nécessaires. Sous réserve de la démonstration de la bonne volonté du gouvernement, des négociations pour un nouveau programme pourraient débuter à l'issue des prochaines élections présidentielles, qui doivent avoir lieu en septembre prochain.

### **La Banque Mondiale approuve une subvention de 350 M USD pour le projet de centrale hydroélectrique Mpatamanga au Malawi (Reuters)**

La Banque mondiale a approuvé une subvention de 350 M USD, *via* l'Association internationale de développement (IDA), pour soutenir le développement du projet de centrale hydroélectrique de Mpatamanga sur la rivière Shire au sud du Malawi. Le projet prévoit l'installation d'une capacité de production de 358,5 mégawatts, capable de générer annuellement 1 544 gigawattheures d'électricité. Une fois achevé, d'ici 2030 selon les prédictions, le barrage devrait

fournir de l'électricité à plus d'un million de foyers et soutenir la croissance économique, doublant la capacité de génération d'électricité d'un pays où à peine environ 15% des foyers ont accès à l'électricité. Ce projet permettra en outre de diversifier le mix énergétique avec un apport d'énergie décarbonée et d'augmenter les exportations du pays, cruciales pour l'apport de devises étrangères.

Le projet est développé par Mpatamanga Hydro Power Limited (MHPL), une coentreprise entre l'entreprise nationale de production électrique Egenco (30%), EDF (27,5%), la Société financière internationale soit la Banque Mondiale (15%) et SN Malawi BV dont TotalEnergies est en partie actionnaire. Son coût total, y compris le financement durant la phase de construction, devrait dépasser 1,5 Md USD. Cette subvention de la part de la Banque Mondiale devrait permettre d'assurer le financement du projet.

Cette décision suit l'agenda Mission 300 de la Banque Mondiale qui vise l'accès à l'électricité à 300 millions de personnes supplémentaires en Afrique Subsaharienne d'ici 2030, *via* des investissements dans les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien) et l'amélioration et l'expansion des réseaux électriques et de solutions alternatives comme les mini-réseaux.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

[jade.plancke@dgtresor.gouv.fr](mailto:jade.plancke@dgtresor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : [jade.plancke@dgtresor.gouv.fr](mailto:jade.plancke@dgtresor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr)